

CENTRE EQUESTRE LA VENDÉE -RIOM

FICHE INSCRIPTION 2024-2025

v
Date d'inscription : Réduction cotisation OUI NON

N° Licence : Galop :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Âge : Taille :

Adresse postale :
Code postal : Commune :

Portable : Bureau :
Téléphone domicile : Mail :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :
Nom : Prénom :
Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Licence : 25 € (-18 ans) - **36 €** (+ 18 ans).
 Cotisations : 95 € (galops 4 et plus) - **85 €** :(galops 2-3) - 65 € (Débutants et galop 1).
 Forfait Choisi : Trimestriel - Trimestriel Réduit - Annuel Tarif Forfait :

Nombre de reprises restantes

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

FORFAIT TRIMESTRIEL N°1 (septembre à décembre)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

FORFAIT TRIMESTRIEL N°2 (janvier à mars)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

FORFAIT TRIMESTRIEL N°3 (avril à juin)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Il est possible de reporter, au maximum, 3 absences au-delà de la fin du trimestre.

FORFAIT ANNUEL (36 reprises)

Le règlement du forfait se fait à l'inscription du cavalier en :

<input type="checkbox"/> 1 fois	<input type="checkbox"/> 3 fois	<input type="checkbox"/> 10 fois
---------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

Le règlement du forfait annuel à la rentrée donnera droit à une remise de 1€ par reprise.

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION

- Vous avez défini et déterminé votre créneau de cours avec l'enseignant. Vous êtes automatiquement inscrit dans votre reprise chaque semaine, hors vacances scolaires.
- Durant ces périodes de vacances, vous devez vous inscrire au bureau afin de signaler votre présence à votre cours.
- Si vous ne pouvez pas monter à votre cours habituel, il est impératif de nous prévenir. En effet, toute absence non signalée, au plus tard 24 heures avant votre reprise, entraînera automatiquement le décompte de votre forfait. Vous pouvez nous prévenir par mail, sms ou téléphone.
- A compter de septembre 2024, les forfaits présentant un solde négatif supérieur à deux heures ne seront plus tolérés. Au-delà, si la situation n'est pas régularisée, vous ne serez plus inscrit dans votre reprise.
- De même, si vous êtes absents plus de 2 fois, sans nous prévenir, vous ne serez plus inscrit sur la fiche de montoir. Un cheval vous sera attribué à votre arrivée.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous souhaitons une belle année équestre au sein de notre structure.

La Direction

Date et signature du cavalier (ou de son représentant légal)